

LE RÉVEIL SYNDICALISTE

Rédaction et Administration :
Bourse du Travail
Rue Arsène-Leloup
Directeur : **Fernand RICOU**



ORGANE OFFICIEL
de l'Union Départementale
des Syndicats Ouvriers de la Loire-Inférieure



Journal Mensuel
PRIX : 2 FRANCS
Téléph. 344 76 et 145.88
C. C. Postal Nantes 234-98

A nos Lecteurs

« Le Réveil Syndicaliste » reprend la place qu'il occupait depuis de longues années dans la Presse Ouvrière d'avant-guerre.

S'il n'a pu le faire plus rapidement, c'est que de très nombreuses difficultés se sont produites au cours des diverses démarches qui ont dû être faites et qui étaient indispensables pour obtenir l'autorisation de parution.

Après plus de six années de silence, ce journal va redevenir l'organe des syndicats confédérés de l'Union Départementale de la Loire-Inférieure.

Il va pouvoir lancer à nouveau la voix directe des militants syndicalistes, sans que personne puisse en atténuer la force et la vérité.

« Le Réveil Syndicaliste », dont la création remonte à une vingtaine d'années, comme par le passé, paraîtra tous les mois. Il sera rédigé exclusivement et bénévolement par des camarades syndiqués, ces colonnes seront réservées à tout ce qui pourra intéresser la classe laborieuse et plus spécialement celle de notre département.

La pénurie actuelle de papier ne permet malheureusement pas pour le moment d'avoir le tirage qui serait indispensable à l'organe de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés de la Loire-Inférieure, mais il est certain que dans les mois qui vont suivre, il pourra être obtenu une répartition plus élevée de ce papier, ce qui permettra un tirage plus important.

« Le Réveil Syndicaliste », par sa documentation économique et sociale, par ses articles d'action et d'éducation coopératives et syndicales devra permettre de propager les conceptions et les doctrines qui sont chères aux salariés, également d'obtenir des résultats appréciables tant pour l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs et l'augmentation des effectifs des syndicats, que pour le perfectionnement des militants des organisations syndicales.

S'il est indispensable que la classe laborieuse du département possède un journal dans lequel elle puisse s'exprimer en toute indépendance, il est également nécessaire que les camarades composant cette classe laborieuse deviennent des propagandistes dévoués de ce journal.

« Le Réveil Syndicaliste », pour mériter la confiance de tous ces camarades, s'engage à faire tout son possible pour être un journal d'une présentation agréable et utile, contenant une documentation sur ce qui peut intéresser les travailleurs manuels et intellectuels, assurant aux organisations une diffusion et une prospection des questions économiques, sociales, coopératives et syndicales.

Pour que le syndicalisme, dans le département, devienne encore plus puissant, dès ce premier numéro et avec le concours de tous, il faut se mettre au travail afin que vive dans une prospérité sans cesse grandissante, « Le Réveil Syndicaliste ».

Fernand RICOU.

Souvenir

Dans son premier numéro, Le Réveil Syndicaliste a le devoir impérieux de saluer avec émotion la mémoire de toutes les victimes de la guerre, fusillés, morts ou disparus.

Il tient à rendre un ultime hommage à tous les syndicalistes qui sont tombés dans la clandestinité, dans les combats de la libération ou dans les bagnes nazis.

Aux camarades rescapés des camps de torture et aux camarades qui ont combattu contre l'oppresseur et qui ont eu la chance de lui échapper, « Le Réveil Syndicaliste » adresse l'assurance de sa sympathie reconnaissante.

Confédération Générale du Travail Union Départementale des Syndicats Ouvriers de la Loire-Inférieure

1^{er} MAI 1946

**OUVRIERS, OUVRIERES, EMPLOYÉS, INGENIEURS, CADRES,
TECHNICIENS, FONCTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS
DES SERVICES PUBLICS,**

Réunis à Paris, dans des assises inoubliables, les 1.200 délégués des 5.500.000 travailleurs organisés ont tracé les perspectives de la

RENAISSANCE ECONOMIQUE FRANÇAISE

Mes vous appellent à l'effort commun, enthousiaste et tenace pour
Ce qu'il faut donner au pays, c'est

**AUGMENTER LA PRODUCTION ET AMELIORER SANS CESSER
LE SORT DE LA CLASSE OUVRIERE ET DES MASSES
LES PLUS DESHERITEES.**

**DU CHARBON, DU FER, DE L'ELECTRICITE, DU TEXTILE,
DES PRODUITS CHIMIQUES, DES MACHINES, DU RAVITAILLEMENT.**

Mais ce gigantesque labeur doit profiter uniquement au Peuple et non aux trusts, aux forbans de l'accaparement et du marché noir.

**IL FAUT BLOQUER LES PRIX, CHATIER LES SPECULATEURS
A LA HAUSSE, EN DENOMBRANT ET REQUISITIONNANT
LEURS STOCKS POUR LES LIVRER A LA CONSOMMATION
AUX PRIX NORMAUX.**

Les salaires et les traitements devront s'adapter aux pouvoirs d'achat, en même temps que sera assainie et améliorée la SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE.

Pour en finir avec les trusts, il faut restituer au Pays les grandes entreprises édifiées par son travail et accaparées par les hommes des trusts.

**APRES LES BANQUES, LES MINES, LE GAZ, L'ELECTRICITE,
il faut nationaliser la SIDERURGIE, LA GRANDE INDUSTRIE CHIMIQUE,
LES TRANSPORTS AERIENS, TERRESTRES, MARITIMES.**

**Il faut enfin CHATIER LES COLLABORATEURS ET LES TRAITRES
ET CONFISQUER DEFINITIVEMENT LEURS BIENS.
POUR ASSURER LA SECURITE DE LA FRANCE,
CONSOLIDER LA PAIX DANS LE MONDE,**

LE 1^{er} MAI TRAVAILLEURS, VOUS RECLAMEREZ !

La liquidation définitive du FASCISME, par l'application des accords solennels de YALTA et de POSTDAM.

L'union de tous les démocrates, face à la réaction qui multiplie les manœuvres pour arracher le pouvoir au peuple.

Vous affirmez votre attachement à la FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE, et votre solidarité avec la classe ouvrière organisée dans ses rangs.

Vous exigerez l'INTERNATIONALISATION du Bassin de la RUHR, pour obtenir les réparations qui sont dues à notre pays, pour supprimer l'arsenal formidable qui met en péril la paix, tant que l'Allemagne n'aura pas prouvé qu'elle est devenue un pays de DÉMOCRATIE ET DE LIBERTÉ.

VOUS REJOINDREZ LES RANGS DE LA C. G. T., la grande organisation syndicale, ouverte à tous, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, et vous assisterez tous aux MEETINGS qui auront lieu le 1^{er} Mai 1946, dans les localités suivantes :

NANTES. — Au Champ de Mars, à 9 h. 30, avec le concours des camarades ROLLAND, secrétaire de l'Union Locale ; GOUDY, secrétaire de l'Union Départementale ; ARRACHARD, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, délégué de la Confédération Générale du Travail.

SAINT-NAZAIRE. — Avec le concours des camarades MONTFORT, secrétaire de l'Union Locale ; DADOT, Fédération des Travailleurs de l'Etat, délégué de la Confédération Générale du Travail.

ANCENIS. — Avec le concours des camarades GUÉNEAU, secrétaire de l'Union Locale ; JACQUET, secrétaire-adjoint de l'Union Départementale.

BASSE-INDRE. — Avec le concours du camarade GERNIGON, secrétaire de l'Union Locale de Nantes.

BLAIN. — Avec le concours du camarade LANOË, secrétaire du Syndicat du Bois de Nantes.

CHATEAUBRIANT. — Avec le concours des camarades BEKAERT, secrétaire de l'Union Locale ; DEBATISSE, secrétaire du Syndicat des Métallurgistes de Saint-Nazaire.

CLISSON. — Avec le concours du camarade BERTRAND, secrétaire du Syndicat des Transports de Nantes.

COUERON. — Avec le concours des camarades GARRIC et DANIEL, secrétaire-adjoint et secrétaire des Métallurgistes de Nantes.

GUÉMENÉ-PENFAO. — Avec le concours des camarades THOMARÉ, secrétaire du Syndicat des Municipaux de Nantes ; RICOU, secrétaire-adjoint de l'Union Départementale.

LA BERNERIE et PORNIC. — Avec le concours du camarade REGNIER, secrétaire du Syndicat de l'Alimentation de Nantes.

LA MONTAGNE et INDRET. — Avec le concours du camarade VAILLANT, secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Nantes.

LE PELLERIN. — Avec le concours du camarade GAUDIN, secrétaire du Syndicat des Métallurgistes de Nantes.

NOZAY. — Avec le concours du camarade CAUDREC, secrétaire-adjoint du Syndicat des Métallurgistes de Nantes.

PAIMBEUF. — Avec le concours du camarade HEITZ, secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Saint-Nazaire.

PONTCHATEAU. — Avec le concours du camarade QUENERVÉ, secrétaire du Syndicat des Métallurgistes de Saint-Nazaire.

SAINTE-PAZANNE. — Avec le concours du camarade GARRAND, secrétaire du Syndicat des Cheminots de Nantes.

**ET DERRIERE LES DRAPEAUX DES SYNDICATS, VOUS MANIFESTEREZ LE PREMIER MAI
VOTRE VOLONTÉ DE VIVRE EN HOMMES ET FEMMES LIBRES.**

Le Congrès Confédéral

Dans la grande salle du Palais des Expositions de la Porte de Versailles, du 8 au 12 Avril 1946, vient de se tenir le 26^e Congrès National de la Confédération Générale du Travail.

Près de 1.200 délégués représentant cinq millions et demi d'adhérents ont participé aux travaux de ce Congrès qui fut une confirmation de l'unité et une démonstration de puissance de notre centrale syndicale.

Au cours de ces cinq journées, exposés et interventions se succédèrent sans arrêt, tous très intéressants, cependant certains durent retenir peut-être un peu plus l'attention des congressistes, par exemple, le rapport d'activité de Benoit Frachon qui fut adopté à une très forte majorité, le rapport économique et social de Léon Jouhaux, le rapport sur la situation internationale de Louis Saillant, ces deux derniers rapports sont également approuvés par la presque unanimité du Congrès.

De nombreuses résolutions furent adoptées, les textes ont été insérés dans le Journal « Le Peuple » du Samedi 13 Avril.

La résolution générale fait l'objet d'un manifeste que nous publions in extenso en page 3 et qui est adressé aux Travailleurs de France et des Pays d'Outre-Mer.

En résumé, le 26^e Congrès de la C.G.T. qui s'est tenu avec calme et dignité laisse prévoir que dans une union sincère les travailleurs atteindront les buts fixés et qu'ils joueront un rôle important dans la renaissance du pays. F.R.

Ce premier numéro est offert gracieusement, par contre, les numéros suivants qui paraîtront à la fin de chaque mois, seront vendus au prix de 2 FRANCS l'exemplaire.

Il faut plus de Justice Sociale

Les conditions difficiles auxquelles les travailleurs doivent faire face suscitent un mécontentement compréhensible, quand l'on se rend compte des agissements des éléments anti-nationaux, dans le pays, et de la mansuétude dont ils bénéficient.

Il n'est pas douteux que les raisons majeures de l'impatience des masses laborieuses, recherchant l'amélioration de leur sort, résident dans l'absence de justice sociale, indispensable au relèvement de la France.

Si elles avaient la certitude que les sacrifices, qui lui sont demandés, soient supportés par l'ensemble des citoyens, il est certain qu'elles ne mettraient pas tant de réticences à les accepter, mais elles constatent, qu'elles seules subissent intégralement le poids de ces sacrifices.

Il eut été souhaitable, qu'en contre-partie, des mesures qu'atteignent la classe ouvrière, et aux quelles elle ne peut échapper, que ceux dont les ressources acquises, plus ou moins honnêtement soient touchés dans les proportions basées sur l'importance de leur capital et de leurs revenus.

Le programme du C.N.R., précisé par celui de la délégation des gauches, auquel la C. G. T. avait souscrit, prévoyait un certain nombre de mesures économiques et financières qui, si elles avaient été appliquées, auraient réduit l'emprise des trusts sur l'économie du pays, en même temps qu'elles auraient suscité la confiance dans les couches populaires.

Dans ce programme de la délégation des gauches, arrêté en novembre 1945, les dispositions essentielles devaient permettre, si elles avaient été mises en pratique, de trouver les ressources financières nécessaires au relèvement économique. (suite page 2)

Il fut question, à maintes reprises, de la confiscation du bien des traités et de la rentrée des sommes dues au titre des profits cités, l'application de ces mesures représentait, pour 1945, plus de 50 milliards et il n'a été récupéré que 5.568.000.000 fr.

La taxe sur l'enrichissement, prélevé sur les fortunes et impôt sur les patrimoines, basés sur les principes du programme de la délégation des gauches, auraient amené, dans les caisses de l'état, un apport de beaucoup supérieur à celui résultant de l'impôt cédulaire et de la taxe sur les petits revenus, mais il fallait pour cela que la disposition essentielle précisée dans ce programme, qui prévoyait : « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie », soit mise en pratique.

Faut-il considérer que n'y étant pas parvenu jusqu'aujourd'hui, nous devons perdre confiance dans le rôle et l'action de notre centrale syndicale ?

Certes non, dans son congrès, elle vient de définir sa position sur tous les problèmes qui préoccupent le monde du travail et elle a insisté, avec juste raison, sur l'impérieuse nécessité de poursuivre, inlassablement, la campagne pour la mise en vigueur d'une véritable démocratie.

Il n'est pas un travailleur qui ne se rende compte que la démocratie est la base principale des réalisations auxquelles il aspire, sans elle c'est le maintien et le renforcement de la domination capitaliste, sous toutes ses formes et l'expérience de ces dernières années est suffisamment concluante pour que ces affirmations ne soient contestées.

Le martyre de nos militants disparus nous fait un devoir impérieux de poursuivre la lutte qu'ils ont menée, dans les circonstances difficiles, pour le retour à la liberté et l'instauration d'une véritable démocratie.

La C.G.T. est suffisamment consciente des responsabilités qui lui incombent pour ne rien négliger, qui permette d'atteindre le but que le congrès lui a fixé, et elle doit trouver, près des larges masses laborieuses du pays, l'appui qu'elle est en droit d'attendre pour abattre les puissances maléfiques de la haute finance qui portent une large part de responsabilité, dans l'état actuel des choses, en s'efforçant de maintenir le pays dans le marasme où elles l'ont plongé et, par voie de conséquences, entretiennent le mécontentement.

La classe ouvrière ne peut être dupe, elle sait où sont ses défenseurs et ses ennemis. Elle sait bien que ce ne sont pas ceux qui sabotent la production, font obstacle aux mesures d'assainissement financier, aux nationalisations, etc., qui apporteront une amélioration à son sort. Elle sait, par contre, leur passé étant garant de l'avenir que les militants de sa centrale syndicale ne sont inspirés que du souci de défendre les intérêts et qu'ils sauront faire triompher le contenu des résolutions prises par le congrès confédéral.

En leur faisant confiance, les travailleurs ne doivent pas se livrer à de vaines lamentations, mais exiger que les mesures de justice sociale, qu'impose la situation actuelle, deviennent enfin, une réalité.

G. JACQUET.

Les Femmes et l'Organisation Syndicale

Nous venons en appeler à tous nos Camarades ayant dans leur organisation des éléments féminins, pour venir grossir notre Commission Locale Féminine. Malgré les appels réitérés de l'Union Locale, beaucoup de Camarades semblent se désintéresser de la question. Et cependant là plus que partout ailleurs, il y a un travail en profondeur à accomplir.

N'est-ce pas la femme qui fera l'éducation de l'enfant et qui malgré la bonne volonté du père, bien des fois le dressera contre les idées qu'il voudrait lui inculquer. Depuis longtemps certaines organisations ont compris et presque tout leur effort converge dans cette direction.

La femme n'est-elle pas la plus exploitée, aussi, devons-nous la défendre. N'avons-nous pas vu depuis 1936, l'élément féminin rejoindre nos organisations, alors que jusqu'à cette époque il était systématiquement hostile à tous groupements.

Le travail sera long et dur, nous le savons, mais là nous sommes sûrs que nous aurons un résultat, si nos Camarades veulent nous donner la main et mettre dans nos organisations syndicales les femmes à même de prendre leur responsabilité.

Nous aurons besoin de vos conseils, mais croyez-vous, le terrain est bon, il suffit de savoir le cultiver.

M. ROLLAND.

... du 25 mai 1945
publiant une ordonnance réglementant le licenciement et un décret paru au même journal le 24 août 1945 indiquait les modalités d'application de la dite ordonnance. Ces deux pièces officielles semblaient être un premier pas vers la sécurité des travailleurs dans l'emploi. En effet, dans les établissements industriels et commerciaux, même à caractère artisanal, l'employé ou l'ouvrier ne pouvait plus être licencié avant que l'employeur en ait fait la demande à l'Inspection du Travail qui, suivant le cas, donnait ou refusait l'autorisation du licenciement.

Seulement, depuis un certain temps, nous assistons à une manœuvre de certains employeurs qui les place en dehors de la loi.

Nos camarades qui siègent au Conseil de Prud'hommes sont bien placés pour s'en apercevoir. En effet, à chaque session de cette assemblée, la majorité des « affaires » contiennent des demandes pour licenciement illégal. Les employeurs licencient l'employé ou l'ouvrier sans faire la demande à l'Inspection du Travail, les ouvriers, de ce fait, se trouvent dans l'impossibilité même de trouver un emploi d'après le règlement en vigueur. L'ouvrier n'a plus qu'une ressource : appeler au Conseil de Prud'hommes. Les affaires étant de plus en plus nombreuses, la siéne ne vient que dans un temps assez éloigné et pendant ce temps aucun salaire ne vient pour lui permettre de vivre. Si l'ouvrier obtient satisfaction, faut-il encore qu'il ait souvent recours à l'huissier pour percevoir son dû et là encore perte de salaire. Cet état de chose démontre bien que le patronat et souvent le petit patronat ne peut pas encore admettre que son employé ou ouvrier soit syndiqué et qu'il fasse intervenir l'organisation syndicale pour qu'un salaire correspondant à sa catégorie lui soit octroyé. Là aussi il faudrait que ça change ; il faut que l'employé ou l'ouvrier ait la certitude, qu'il travaille dans un gros ou petit établissement, qu'aucune sanction ne peut être prise contre lui par le fait d'appartenir ou ne pas appartenir à telle ou telle organisation.

Ce n'est qu'en adhérant aux organisations syndicales coélestes, en intervenant auprès de leurs fédérations respectives qui de leur côté devront intervenir auprès des pouvoirs publics que nos camarades employés et ouvriers obtiendront un règlementation qui les garantira dans leur emploi, et que des sanctions sévères soient prises contre ceux qui ne veulent pas appliquer le règlement.

A moins que... Messieurs les employeurs seraient-ils tabous.

G. BANGY

REVOLTÉ et révolutionnaire

Dans la période troublée que nous traversons, nous rencontrons un bon nombre d'individus se disant révolutionnaires.

A l'examen nous nous rendons compte que ce sont tout simplement des aigris, des mécontents.

Evidemment dans une période d'instabilité, tout ne peut pas aller comme dans le meilleur des mondes et l'action généralement envisagée est la descente dans la rue, où croit-on, on changera quelque chose en vidant quelques boutiques et au besoin pendant haut et court quelques spoliateurs.

Ce sont des réflexions de gens, à qui la situation paraît inextricable, qui ne réfléchissent pas et n'écourent seulement que leur tempérament, presque toujours impulsif, ce sont des révoltés.

Mais à côté de cette catégorie, beaucoup trop nombreuse, il existe les révolutionnaires.

A notre avis un révolutionnaire n'est pas forcément un doctrinaire, il ne doit pas, même, être un doctrinaire.

S'il en était ainsi et suivant aveuglément la doctrine qui l'a conquis, il devient vite un conformiste, et le conformiste n'est pas le révolutionnaire, au sens exact du mot.

Suivant une ligne de conduite tracée à l'avance, il la continue sans étudier toujours à fond les problèmes présents, ne pensant qu'au futur et il arrive parfois qu'il néglige de mettre à profit certaines occasions qui lui permettraient de consolider sa position révolutionnaire.

Partant du principe que nul ne détient le monopole de la vérité, un révolutionnaire doit exploiter, sans démagogie et sans ambition personnelle, tous les éléments qui peuvent être profitables à sa classe et même provoquer ces événements tout en en conservant le contrôle.

A notre sens la C.G.T. a toutes les qualités requises pour être vraiment révolutionnaire. Notre mouvement syndical devrait être par sa forme de constitution et par les différents courants d'opinion qui se manifestent dans son sein, le mouvement révolutionnaire par excellence.

Comme l'a dit Fernand Pelloutier : « Ce qui manque le plus au Travailleur, c'est la science de son malheur ». Essayons, par notre action concertée et réfléchie à lui inculquer cette science tout en améliorant ses conditions de travail et par conséquent d'existence et nous en ferons un révolutionnaire et non pas un révolté.

Paul ROLLAND.

LES COOPERATIVES DE PRODUCTION

Dans ce premier numéro du « Réveil Syndicaliste » qui se réveille d'un silence forcé de plusieurs années, nous sommes heureux de pouvoir parler un peu des Cooperatives Ouvrières de Production. Nous remercions l'Administration du Réveil de nous avoir accordé l'emploi des colonnes de son journal et sommes heureux de le voir revivre. C'est une joie sans détour que nous ressentons, nous, Cooperateurs, elle est d'autant plus forte que nous sommes maintenant certains que l'entente entre les deux mouvements (syndicaliste et coopératif) dans notre région est parfaite, et la parution de cet article la concrétise nettement.

Nous estimons que « Syndicalisme » et « Coopération » doivent marcher de pair et cette alliance découle de nos conceptions de vues ; et, comme le disait un camarade directeur d'une de nos Cooperatives : le Syndicalisme combat le Patronat, la Coopération l'Élimine.

Certes, il y a un travail immense à faire. Nous aurons à lutter et cette lutte s'annonce d'autant plus forte que nous ne combatrons pas à armes égales. Il faudra compenser le manque de capitaux par une volonté farouche, une discipline librement consentie, une conscience probe et l'amour du travail. Aussi nous pensons qu'il y a un intérêt primordial à ce que la classe ouvrière apprenne à nous bien connaître ; nous n'avons pas l'apanage des discours retentissants, nous sommes avant tout des réalisateurs au sens propre du mot et ceci dans tous les domaines.

Il va de soi qu'au point de vue économique nous devons nous astreindre à des méthodes que nous voudrions et que nous voulons transformer. Au point de vue social nous avons la prétention de dire bien haut que l'affranchissement du salarié ne peut se faire que par la Coopération aidée par le Syndicalisme.

Nous méstimons toutes les polémiques qui sont aujourd'hui devenues de plus en plus à la mode. Nous œuvrons pour une société meilleure en mettant en application la devise : « Tous pour un, Un pour Tous ».

Nous savons que les critiques sur notre mouvement ont existé et existent, et que les Cooperatives de Production ne son pas considérées comme l'un des piliers de la transformation de la Société. Nous, avouons sans ambages que ces considérations étaient parfois justifiées, mais à ceci nous répondons que les brebis galeuses se nichent partout, et nous disons même qu'il en existe encore qu'en toute conscience nous condamnons et que nous supprimerons.

Nous ne sommes pas, par contre, des utopistes, nous donnons sa part, dans la plus large mesure, au travail et à la solidarité et n'avons qu'un désir, faire mieux encore.

Les V.R.P. CRISE d'EFFECTIFS et l'ECONOMIE NOUVELLE dans les P. T. T.

Après chaque guerre, après chaque crise, après chaque bouleversement, l'économie mondiale se trouve modifiée dans sa structure. Des directives nouvelles susceptibles d'adapter les forces vives des nations aux conditions qui se présentent modifient profondément le processus habituel des organismes corporatifs.

A une époque où il est nécessaire que chacun ait sa place nettement définie dans les rouages divers des fonctions productrices du pays, un travail d'incorporation rationnel s'impose dans toutes les organisations syndicales désireuses de sauvegarder la vitalité de la branche professionnelle qu'elles représentent.

Alors que la hausse constante des prix ne peut être compensée par une réévaluation proportionnelle de salaires, les gouvernements cherchent une réduction des frais généraux occasionnés par les intermédiaires. Le public mal informé a trop tendance à assimiler les V.R.P. à certains organismes parasitaires plus ou moins attachés à la répartition et à la distribution.

Alors que le V.R.P., salarié dans toute l'acceptation du mot, a son rôle nettement défini dans la formule « vendre à l'extérieur de l'entreprise », trop de bruits tendancieux cherchent à l'accréditer comme intermédiaire travaillant pour son propre compte, l'assimilant ainsi aux agents commerciaux.

Le rôle du V.R.P. est aussi nécessaire dans l'économie pour la diffusion des produits, que celui de l'ouvrier à l'intérieur de l'usine dans la fabrication. De même, que la matière première ne s'acquiert sa valeur que par le travail de l'ouvrier qui la transforme en produit fini, les marchandises accumulées dans les dépôts n'auront leur pouvoir d'utilité sociale que le jour où le V.R.P. aura permis de les mettre dans le circuit de la consommation.

On peut donc considérer à juste titre que le salaire du V.R.P. est la contrepartie d'un travail effectif qui a valorisé les produits qu'il diffuse.

Considérant le lien qui existe entre l'ouvrier et le V.R.P., l'on peut arriver à la conclusion que la similitude de fonction crée la similitude d'intérêt. C'est pourquoi, ayant compris la fraternité qui doit unir toutes les classes productrices de la nation, la nécessité de se grouper au sein d'une Fédération dans le cadre de la C.G.T. ne peut que servir au premier chef les intérêts de tous les V.R.P.

Dans la discussion des conventions collectives, ouvriers, cadres, techniciens et V.R.P. obtiendront en s'appuyant mutuellement les conditions d'un travail normal justement rémunéré. La production étant à l'heure actuelle la condition primordiale du relèvement du pays, les V.R.P. entendent, dans le cadre qui leur est assigné, participer à l'œuvre de rénovation nationale.

SYNDICAT CONFÉDÉRE des VOYAGEURS DE L'OUEST

Nous ne voulons pas que, dans nos Sociétés, il y ait deux poids et deux mesures, nous écartons tout esprit d'infatuation et de dictature. Nous ne sommes pas versatile dans nos conceptions, les nôtres, celles des vrais Cooperatives, ont la prétention d'être, sinon parfaites, tout au moins la vérité.

Le mouvement coopératif dans notre région, avec l'appui des organisations syndicales a, depuis la libération, pris une extension solide. Avant cette sanglante et triste guerre du fascisme et des trusts réunis, il existait, dans le département de la Loire-Inférieure, 6 Cooperatives, dont les premières, constituées avant la guerre 1914-1918, étaient deux Imprimeries Ouvrières, l'une à Nantes, et l'autre à Saint-Nazaire, les deux suivantes, de Manutentions Maritimes, une dans chaque ville, constituées en 1920, et les deux autres dans le Bâtiment, constituées en 1933.

A ce jour nous arrivons au chiffre de 24, dont 20 sont de la profession du bâtiment tant en travaux publics, maçonnerie, béton armé, menuiserie, peinture que couverture, plomberie, chauffage et sanitaire, et à noter une de fumisterie industrielle qui est la première Coopération de Production dans cette branche en France.

L'Union Fédérale des Cooperatives de Production de la Basse-Loire et des Départements limitrophes comprennent, à l'heure actuelle, la Loire-Inférieure, la Vendée et le Maine-et-Loire est constituée à seule fin d'exécuter, d'une façon parfaite, les travaux de reconstruction dans nos villes sinistrées. Toutes nos Cooperatives sont rattachées à la Fédération des Cooperatives de l'Ouest et de par là adhérentes à la Confédération Nationale des Cooperatives Ouvrières de Production de France et des Colonies.

Pour arriver au redressement économique du Pays, nous estimons que l'heure est dévolue aux Cooperatives de Production qui doivent se constituer sous une forme démocratique avec l'appui des organisations syndicales ; car c'est dans les organisations syndicales que nous trouverons le bon grain permettant de donner une action plus condensée au champ coopératif.

Nous reviendrons dans les colonnes de ce journal qui, à notre avis, est le seul qui puisse donner à notre action future toute l'attention qu'elle mérite. Nous considérons, Camarades syndicalistes ! que votre journal est également le nôtre, car nos buts sont identiques et nous n'aurons pas de trop de nos efforts, réunis pour mener à bien l'immense tâche qui nous attend !

L. LIMBOUR,
Président de l'Union Fédérale de la Basse-Loire.

LE BLOCAGE DES SALAIRES et la hausse des prix

Le problème des salaires et de la stabilisation des prix semble demeurer insoluble.

Et pourtant, il est possible de le résoudre. Mais tant que l'on ne prendra pas des mesures énergiques qui fixeront la marge bénéficiaire des producteurs et imposeront aux intermédiaires, trop nombreux, un bénéfice normal sur la revente des denrées alimentaires et tout autre produit, il en résultera une course inégale, qui fatalement engendrera une misère très grave chez les salariés et conséquemment un amoindrissement des forces physiques des ouvriers, déjà sérieusement éprouvés par les privations, endurées depuis près de six années.

Cette situation tragique peut entraîner de graves difficultés pour le relèvement de notre économie nationale et mettre en cause le potentiel social des travailleurs, arraché de haute lutte par l'organisation syndicale aux réactionnaires et aux détracteurs du capital.

Dans trop de branches, un abîme distance le prix de revient du prix de vente, le nombre considérable d'intermédiaires prélevant un bénéfice, leur permettant un train de vie qui dépasse le superflu, et de se retirer des affaires bien tranquillement après quelques années d'exploitation de la misère humaine.

Une augmentation de salaire vient d'être arrachée au patronat, aussitôt ce dernier donne l'ordre au service de comptabilité de procéder à une majoration des prix des produits fabriqués, dans une proportion bien supérieure à l'incidence de l'augmentation des maigres salaires des ouvriers, de plus, les commerçants procèdent de la même façon, et toujours avec le petit coup de pouce supplémentaire, de telle sorte que le pauvre consommateur voit de plus en plus son standard de vie s'amenuiser.

Les industriels, les producteurs de tous genres, les commerçants ne se triturent pas les méninges, plus les marchandises sont chères, plus le bénéfice doit être fort, alors que les salaires des pauvres salariés restent stagnants.

La misère ouvrière permet à une quantité de mercantis de faire vivre leur famille dans des conditions particulièrement bonnes, par contre, beaucoup de manœuvres, de petits fonctionnaires, de petits rentiers, de vieux travailleurs et aussi de chômeurs sont obligés de laisser chez les commerçants leurs rations beaucoup trop chères pour leur maigre bourse.

Pendant que ces honnêtes gens se lamentent et connaissent chez eux la désolation, tous ces spéculateurs vivent dans l'opulence, se payant depuis les articles de première nécessité jusqu'aux articles de luxe réputés.

Non, cette situation doit changer, on répète assez que la liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui.

Pourquoi donc sous le couvert de cette liberté, l'augmentation permanente des bénéficiaires est tolérée, alors que les salaires des masses laborieuses sont soumis à un blocage rigoureux.

La classe ouvrière française a démontré dans bien des circonstances qu'elle était capable d'imposer les solutions, logiques, qu'elle désirait voir appliquer.

La misère n'est pas toujours bonne conseillère et les affameurs du peuple pourront un jour s'en rendre compte.

La grande famille ouvrière qu'est la C.G.T. avec ses cinq millions et demi d'adhérents et qui est composée de manœuvres, d'ouvriers, d'employés de techniciens, d'ingénieurs, de cadres, d'intellectuels, de travailleurs agricoles, saura bâtir une société plus juste et plus humaine, où l'on verra disparaître l'exploitation de l'homme par l'homme.

GERNIGNON.

Ce qu'il faut savoir

C'est que la chambre à coucher et la cuisine laquée de la tombola organisée par l'Union Locale de Nantes et l'Union Départementale de la Loire-Inférieure, à l'occasion du 1^{er} mai, ont été fabriquées par le personnel de la Société Coopérative « Nantes-Agence », rue Gambetta.

C'est que ces deux superbes lots dont la valeur est de 30.000 fr. pour le premier et de 25.000 fr. pour le second ont été gracieusement offerts par l'Union des Cooperatives de Production de la Basse-Loire.

C'est qu'un carnet complet de billets de tombola d'une valeur de 30 francs donne droit à l'entrée gratuite au Grand Gala Artistique organisé le 1^{er} mai, à 15 heures, au Champ-de-Mars.

AVIS aux Correspondants

Pour assurer dans de bonnes conditions la parution à la même date des prochains numéros du « Réveil Syndicaliste », les Unions Locales et les Syndicats isolés devront faire parvenir les articles qui seront en leur possession au camarade Ricou, Union Départementale, Bourse du Travail de Nantes, pour le 20 de chaque mois, dernier délai.

Les articles qui ne seront pas accompagnés de lettre d'un secrétaire d'organisation, devront être revêtus d'un cachet de Syndicat ou d'Union Locale.

Le Directeur : F. RICOU
Imprimerie Ouvrière - Nantes

Aux travailleurs de France et des pays d'outre-mer

OUVRIERES. OUVRIERS, EMPLOYÉS

du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture

FONCTIONNAIRES, TRAVAILLEURS, des SERVICES PUBLICS,

INGÉNIEURS, CADRES et TECHNICIENS

LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, qui compte 5.500.000 adhérents, vient, dans son Congrès, de dresser le bilan de son activité au cours des années douloureuses de l'occupation hitlérienne et depuis la libération.

Des dizaines de milliers de ses adhérents sont tombés dans la lutte clandestine pour la libération de la France ou son morts dans les camps de concentration.

La C.G.T., dissoute par Vichy avec la complicité d'une poignée de traîtres à la classe ouvrière que nous avons exclus de notre sein, a combattu au premier rang des patriotes pour que la France vive libre et indépendante.

Au lendemain de la libération, elle s'est résolument mise à la tête du mouvement pour la reprise économique, la renaissance française et l'amélioration du sort des masses laborieuses.

Elle a combattu les pessimistes, les saboteurs, les collaborateurs et les traîtres qui, ayant servi l'ennemi avec zèle, profitaient de l'indadmissible mansuétude dont ils étaient l'objet pour entraver la production et la remise en marche de notre économie.

La C.G.T., comme elle l'a fait dans toutes les périodes où la réaction devenait menaçante, s'est employée à rassembler toutes les forces démocratiques pour la défense et l'élargissement des libertés, l'extermination des restes du fascisme et la consolidation de la paix.

En prenant courageusement ses responsabilités, en soutenant avec constance les intérêts des masses laborieuses qu'elle ne sépare pas de la nation, la C.G.T. est devenue l'organisation la plus importante de notre pays. Rien de grand ne peut se réaliser sans son appui.

Consciente de la responsabilité que lui confèrent son influence et son autorité, elle a déterminé son programme d'action ; elle vous appelle à rejoindre ses rangs et à travailler avec elle pour réaliser ses objectifs :

Augmenter la production et assurer la renaissance économique de la France

Notre pays est sorti épuisé de cinq années de guerre et de pillage hitlérien. Il a d'immenses destructions à réparer.

Son outillage retarde sur la technique moderne. beaucoup de ses machines sont vieillies et démodées, d'autres ont été volées par l'envahisseur.

Nous subissons là, en plus des effets de la guerre, ceux de la politique réactionnaire des représentants du grand capital et des trusts qui recherchaient leurs profits plus dans l'évasion des capitaux, la spéculation boursière et l'exploitation inhumaine du travail de l'homme, que dans la modernisation de l'outillage.

Si nous voulons que notre pays se relève de ses ruines, qu'il devienne un pays prospère avec une économie moderne, le premier devoir est d'augmenter la production.

La C.G.T. considère qu'à la base de toute richesse, il y a le travail des hommes. Dans l'état actuel du pays, l'effort de production du monde du travail doit être considéré comme le droit indiscutable des salariés de concourir à la renaissance française, ainsi que comme un service national pour assurer la reconstruction du pays.

Grâce à l'effort des syndicats de la C.G.T. et de ses militants, qui ont pris une position sans équivoque sur cette question dès le lendemain de la libération, des progrès ont été réalisés dans les principales branches de l'activité nationale, malgré les obstacles accumulés par les pessimistes et les saboteurs.

Il faut aller plus loin et plus vite. Il faut donner au Peuple Français plus d'aliments, plus de vêtements et de chaussures, plus de meubles et d'ustensiles de ménage. Il faut reconstruire les logements à un rythme plus rapide. Il faut fournir à nos paysans plus d'engrais et de machines agricoles. Il faut exploiter davantage pour payer les produits et les machines que nous devons importer et assurer ainsi notre indépendance économique et politique.

Nous repoussons comme contraires aux intérêts français les récriminations de ceux qui prétendent que nous ne pouvons rien obtenir de sérieux tant que nous n'aurons pas reçu de l'étranger les machines modernes qui nous manquent.

Malgré son retard, notre outillage est encore capable de produire beaucoup plus. Il faut l'utiliser à plein rendement, et c'est dans le travail et la production que nous pourrions faire des modernisations nécessaires.

Améliorer le sort de la classe ouvrière et des masses populaires les plus déshéritées

La C.G.T. estime que le problème de la production est étroitement lié à celui de l'amélioration du sort des masses populaires.

La C.G.T. tient à déclarer que la revendication de salaires vitaux et compatibles avec la dignité humaine reste l'une des fonctions du mouvement syndical, pour autant qu'un régime économique et social ordonné ne sera pas en mesure de garantir le maintien du niveau de vie des masses travailleuses et son accroissement proportionné au progrès de la science, de la technique et des valeurs humaines.

Confiante dans l'avenir et convaincue que cet avenir portera en lui la réalisation des aspirations morales et matérielles des travailleurs, la C.G.T. les appelle à soutenir un effort de travail nécessaire pour atteindre une production maximum.

Ce maximum de production doit être acquis dans un minimum de temps, grâce à la modernisation des moyens de production, à l'utilisation, pour des fins de travail effectif, des heures légalement affectées à la durée du travail, un des buts du syndicalisme étant de diminuer la peine des hommes.

Un salaire plus élevé doit être atteint comme fruit de ces efforts et de ce travail. Il doit être constitué par un taux de base prévu par les conventions collectives et garanti par l'Etat, les dépassements de ces taux de base doivent être recherchés dans la rémunération conventionnellement établie et dépendant directement de l'accélération de la production, du volume et de la qualité de celle-ci.

Au fur et à mesure que, par son effort, la classe ouvrière améliorera la situation économique et financière du pays, le problème des salaires devra être examiné et résolu.

Mais nous pensons que, dès maintenant, un soulagement peut être apporté dans les conditions d'existence de la population laborieuse :

Par la réforme de la fiscalité, pour permettre l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs ;

Par une meilleure organisation du ravitaillement et une lutte implacable contre le marché noir ;

Par des mesures rigoureuses, empêchant toutes hausses nouvelles des prix ;

Par une lutte acharnée contre les spéculateurs qui stockent les marchandises, soit pour les vendre au marché noir, soit pour attendre ou provoquer une hausse des prix, soit pour s'enrichir par des exportations frauduleuses.

Avec l'appui actif des comités d'entreprise et de tous les consommateurs, il faut rechercher les stocks existants, les réquisitionner et les livrer à la consommation au prix de la taxe ; il faut réduire à l'impuissance les accapareurs et les stockeurs ;

Par la baisse des prix de certaines marchandises, qui peut être obtenue en réduisant les marges bénéficiaires, en organisant plus rationnellement la distribution et en exécutant un programme de fabrication d'articles de première nécessité ;

Par la suppression du maximum des salaires et leur augmentation parallèlement à l'augmentation de la production et du rendement.

La C.G.T. entend également assurer une application loyale des lois sociales existantes et en promouvoir de nouvelles, qui placeront ceux qui produisent au rang qu'ils doivent occuper dans la nation et leur apporteront des conditions de vie plus dignes et plus humaines.

En particulier, elle attache une valeur et une importance toutes spéciales à l'application, dans les meilleures conditions et aux dates fixées, du programme actuel de sécurité sociale, dont elle est prête à prendre les responsabilités d'administration, et pour l'amélioration ultérieure duquel elle formule, d'ores et déjà, des propositions.

Mettre fin à la malfaisance des trusts par l'application d'un large programme de nationalisation

La malfaisance des trusts n'est plus à démontrer. Ils ont disposé des principales richesses nationales selon leur bon plaisir et pour le profit d'une minorité.

Par leur malthusianisme économique, ils ont freiné le progrès et privé notre pays des bienfaits de la science et de la technique.

Par leur impérialisme, ils constituent un danger de guerre permanent.

Les liens d'intérêts qui unissent leurs dirigeants aux capitalistes des autres pays leur font perdre tout sentiment national.

C'est pourquoi, dès avant la guerre, ils sympathisaient avec le fascisme hitlérien.

C'est pourquoi, durant l'occupation, ils collaborèrent étroitement avec l'ennemi.

La C.G.T. estime que l'effort librement consenti par les masses travailleuses serait vain s'il devait s'accomplir dans le climat et au sein d'un régime économique et social laissant aux privilégiés de la fortune, aux détenteurs de capitaux, aux spéculateurs, la possibilité d'en tirer un profit qui leur serait exclusif. Un régime économique et social nouveau, fruit du rayonnement et de la consolidation de la démocratie, doit être, lui seul, en mesure d'assurer la prospérité de la République Française renaissante.

Le mouvement syndical, dont la C.G.T. est, en France, la plus puissante et la plus consciente expression, reste une force au service du progrès social contre les monopoles capitalistes. Dans l'Etat démocratique, la nation doit avoir en main la direction et la gestion des secteurs économiques indispensables à la prospérité de son peuple, nécessaires à la sécurité de ses frontières, utiles au maintien de son indépendance politique.

La C.G.T. demande donc que les nationalisations commencées soient poursuivies avec plus de célérité et d'énergie, et qu'elles intéressent les bases essentielles de notre économie nationale.

Avec les banques, les mines, le gaz et l'électricité, les assurances, la sidérurgie, la grande industrie chimique, les transports et la marine marchande doivent faire l'objet des prochaines mesures de nationalisation.

La C.G.T. réclame avec insistance qu'enfin les biens des collaborateurs et des traîtres soient confisqués.

Ecraser définitivement le fascisme, battre la réaction, assurer l'épanouissement d'une véritable démocratie

Pour assurer la renaissance de la France, ainsi qu'un développement continu du progrès dans la paix, il faut, conformément aux décisions de Yalta et de Potsdam, extirper définitivement les restes du fascisme.

Cela signifie pour nous que nous devons chasser les vichysois des postes qu'ils occupent encore et qu'une justice moins partielle frappe les collaborateurs et les traîtres.

Face à la réaction, qui regroupe ses forces et qui multiplie ses manœuvres et ses efforts pour se hisser au pouvoir, nous devons réaliser l'union de tous les démocrates, de tous les partisans de la liberté.

La réaction au pouvoir, c'est la France qui retomberait dans le marasme et le chaos, c'est la menace d'une nouvelle guerre qui planerait sur nos têtes. La C.G.T. ne saurait rester neutre dans la lutte entre la réaction et la démocratie. Elle est résolument avec les défenseurs de la liberté.

La C.G.T. est fière d'enregistrer que la classe ouvrière ne peut plus être exclue de la nation par des minorités de privilégiés. Ainsi, le syndicalisme, moyen d'action et d'expression du monde du travail, est-il devenu une des forces les plus influentes du pays mises au service de la démocratie.

Consolider la paix dans le monde, assurer la sécurité de la France

En apportant sa large contribution à la construction de la Fédération Syndicale Mondiale, la C.G.T. a participé à créer une des bases essentielles de la consolidation de la paix, l'entente entre les peuples, l'union de la classe ouvrière mondiale.

Mais la C.G.T. ne peut que s'inquiéter des faits signalés par la délégation ouvrière internationale qui a enquêté en Allemagne.

Dans les zones occupées de l'Ouest, la lutte contre le nazisme est loin d'être menée avec la vigueur nécessaire. Les dirigeants nazis occupent encore des postes importants. La zone occupée par les Français n'échappe pas à cette politique de tolérance à l'égard des chefs hitlériens.

La sécurité de la France exige une politique de liquidation du fascisme plus conséquente et plus vigoureuse.

Nous ne voulons pas que notre effort de redressement soit menacé par un nouveau péril d'agression.

Nous réclamons, entre autres, que soient appliqués rapidement les décisions de désarmement de l'Allemagne et le démantèlement de l'industrie capable d'exécuter du matériel de guerre.

Le bassin de la Ruhr, arsenal de l'Allemagne, ne doit pas constituer pour nous une menace permanente pour la paix. Son internationalisation s'impose.

Nous nous élevons avec indignation contre les menées de certains soi-disant humanistes qui s'apitoient sur le sort de l'Allemagne et qui oublient volontiers les sacrifices et les souffrances des peuples qui ont subi l'invasion hitlérienne.

Nous ne saurions admettre que l'économie allemande soit reconstruite avant la nôtre et au détriment de la nôtre.

C'est pourquoi nous réclamons avec insistance que nous soient accordées les réparations qui nous sont dues, et notamment le charbon de la Ruhr nécessaire à notre industrie et qui sera une part de restitution de notre charbon pillé pendant quatre ans par les hitlériens.

Rejoignez les rangs de notre C.G.T.

Travailleurs de toutes corporations ! Nous vous appelons à travailler de plein cœur avec nous à la réalisation de ce vaste programme de renaissance et de rénovation de la France.

Nous voulons assurer à notre pays et à son peuple un avenir radieux dans une France libre et indépendante.

Unissons-nous dans une seule organisation syndicale.

La C.G.T. répond à cette union en garantissant en son sein la liberté de conscience et d'expression de chacun des adhérents. Elle assure dans son fonctionnement intérieur, indépendant de tous concours ou pressions extérieurs, qu'ils soient politiques, philosophiques ou confessionnels, à chaque travailleur, avec le droit de s'exprimer, les moyens de se consacrer à l'œuvre de transformations économiques et sociales qui est, avec la défense des intérêts quotidiens des masses laborieuses, la mission essentielle du syndicalisme.

Le Premier Mai, rassemblés en masse puissante derrière les drapeaux de vos syndicats, vous manifesterez votre volonté de vivre en hommes libres.

Travailleurs et travailleuses de France et des pays d'outre-mer, groupez-vous dans vos syndicats, faites de ceux-ci les grands foyers de fraternité ouvrière où le travailleur, quels que soient sa fonction ou son rang, vienne affirmer sa dignité et prendre la pleine conscience de sa mission sociale et émanicipatrice.

VIVE LE PREMIER MAI 1946 !

VIVE LE 26^e CONGRES NATIONAL DE LA C. G. T. !

VIVE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL !

VIVE LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE !

1^{er} Mai 1946, à 15 heures, au Champ de Mars

GRAND GALA ARTISTIQUE

organisé par l'Union Départementale et l'Union Locale des Syndicats Confédérés
et réalisé par le Syndicat National des Artistes de Variétés, de Paris

NITA RAYA

La Grande Vedette Fantaisiste



ANDRÉ PASDOC

Le Chanteur de Charme
VEDETTE DE LA RADIO



Jean DONDA

dans un tour de chant

LES JIMSON'S

Main à Main

Manon LANCLOS

Chanteuse 1900 et Charme



STARLEY

Le jongleur qui réussit
tout ce qu'il a raté



LES CLAUD'MILLS

Cascadeurs

LES FLORIMONDS

Acrobates

KELLYS and PARTNER

Les Cyclistes Burlesques

MITTY-NAUDIN

Fantaisie Acrobatique

Spectacle présenté
par Jean DONDA

GRAND ORCHESTRE DES ARTISTES MUSIENS NANTAIS

Au Piano
M^{me} ROMETTE

A 18 h. 30, Salle des Fêtes
du Champ de Mars

GRAND BAL POPULAIRE

ORCHESTRE DE HUIT MUSIENS :—: Salle Sonorisée

PRIX DES PLACES :

POUR LE GALA : 25 Francs. — Un carnet complet de billets de tombola d'une valeur de 30 francs donne droit à l'Entrée Gratuite. Les enfants d'âge scolaire accompagnés de leurs parents entreront gratuitement. — POUR LE BAL : 10 Francs.

Le Directeur,
J. P. P.